



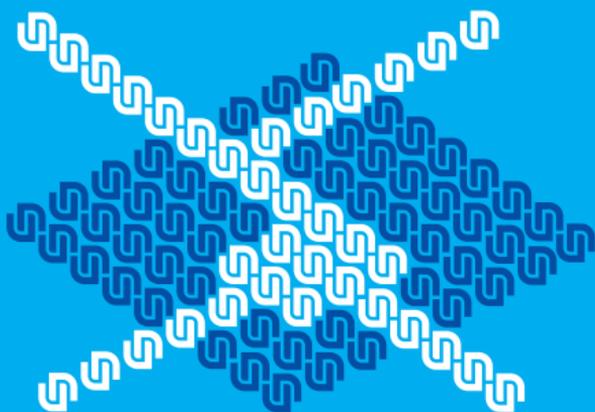
UNAM

UN TERRITOIRE, UNE ÂME



Union Nationale
des Aménageurs





AMÉNAGER L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

En 2017, **50% des habitants sont concentrés sur 2% de nos territoires.**

En 2050, ce sera près de 70%. Nos villes et nos communes deviennent le règne de l'optimisation des espaces, de l'habitat, des coûts... du bien-être. Jamais **“urbaniser”** n'a autant rimé avec **“optimiser”**.

Aménager, c'est répondre à ce défi, en contribuant à rendre les communes plus économes, plus écologiques, plus connectées, à rendre leurs habitants et leurs usagers moins isolés, plus heureux, plus épanouis.

Aménager, c'est orchestrer le cadre de vie, c'est cultiver l'âme des territoires.



L'AMÉNAGEUR DE L'UNAM UN PROFESSIONNEL AU SERVICE DES TERRITOIRES

Face à la nécessité de densifier et de réhabiliter des zones urbanisées, mais aussi face à la pénurie du foncier et à la multiplicité des acteurs de la construction, les collectivités ont besoin d'un professionnel capable de leur apporter une **approche transversale, fiable et durable** de l'aménagement de leurs territoires pour garantir à leurs citoyens un cadre de vie de qualité.

L'aménageur est **un partenaire professionnel de confiance, expert global de l'aménagement des territoires**, référent des projets urbains des élus.

Il pense les espaces urbains de façon globale, durable et concertée, **puis les réalise** pour favoriser la qualité de vie des citoyens.



L'AMÉNAGEMENT UNE PROFESSION QUI RÉPOND AUX ENJEUX DU XXI^e SIÈCLE

Depuis 1980, le **SNAL** - Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs - est l'organisation professionnelle qui représente les aménageurs en France. Il regroupe aujourd'hui près de **300 partenaires professionnels de confiance**, experts globaux de l'aménagement des territoires.

Représentant de la profession auprès des élus et des acteurs de la construction, il est aussi un **réseau national** organisé en 14 chambres régionales, capables d'intervenir au plus près des besoins. Il est également une **plateforme de services** pour chacun de ses adhérents.

En 2017, pour faire face aux défis de nos territoires, à la profonde évolution du monde de l'immobilier et du logement, et nous recentrer sur le cœur du métier d'aménageur, le **SNAL** devient :

UNAM, Union Nationale des Aménageurs.

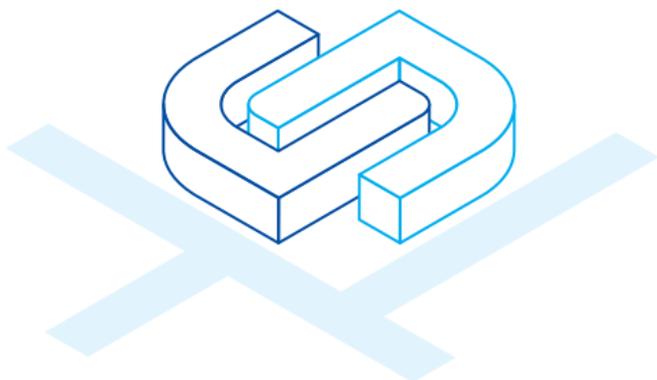


NOUVEAU NOM NOUVELLES AMBITIONS

En devenant l'**UNAM**, notre organisme change de statut. Le syndicat professionnel consacré à la défense des intérêts de ses adhérents devient une **Union Nationale pour incarner la profession**. L'UNAM s'engage ainsi à toujours être **au diapason des intérêts** de chacun de ses membres et à apporter aux collectivités toute la **force** et l'**expertise** d'un **réseau unique et incontournable** en France.



Pour exprimer avec **force** cette union nationale, l'UNAM a pris pour emblème un "u" et "n" enchevêtrés. On peut y voir, au-delà de deux ensembles urbains traversés par une voie, le symbole de la **complémentarité** qui renvoie à la pluridisciplinarité et à la coordination. Le dessin symétrique de la typographie "UNAM" traduit l'idée d'**équilibre**. Les couleurs bleues du SNAL sont conservées pour renforcer l'idée d'**harmonie**, de **bien-être**. L'ensemble incarne la vocation des aménageurs : "orchestrer la qualité de vie des habitants".



NOTRE LEITMOTIV AMÉNAGER AVANT DE CONSTRUIRE

Recourir à des **professionnels** est une étape **incontournable** pour aménager un territoire et orchestrer le **cadre de vie** de ses habitants.

NOTRE MISSION ORCHESTRER LA QUALITÉ DE VIE

Orchestrer le cadre de vie des citoyens, contribuer à la qualité de vie de nos villes et de nos communes est une mission qui nous oblige.

Notre vocation est d'unir **les professionnels de l'aménagement**, de faciliter leur action au service des territoires, et de faciliter l'accès à leurs **compétences** par les collectivités.

Être aménageur de l'UNAM, c'est être **un entrepreneur responsable et engagé**.

Toujours dans le dialogue, l'aménageur est un **partenaire fiable** et un **expert visionnaire**, qui pense les projets urbains de façon durable.

C'est pourquoi les adhérents de l'UNAM partagent **des valeurs fédératrices** inscrites depuis 2002 dans une "**Charte Éthique**".



NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

L'expertise des adhérents de l'UNAM est multiple. Elle consiste à produire du foncier urbanisé, équipé, destiné à recevoir des maisons individuelles, des bâtiments d'habitation collectifs, des espaces et des équipements publics, des bâtiments d'activité et des commerces.

Elle s'organise en **6 grandes étapes**

- 1 Identifier & diagnostiquer le potentiel du foncier** au regard de projets d'élus
- 2 Co-produire le projet** avec les élus et les collectivités
- 3 Identifier & s'entourer des meilleures compétences** pour rendre le projet viable
- 4 Obtenir les autorisations** pour réaliser le projet dans son ensemble
- 5 Financer & commercialiser le projet** pour l'équilibrer économiquement
- 6 Coordonner les compétences** et l'ensemble des travaux



UNAM

UN TERRITOIRE, UNE ÂME

UN RÉSEAU DE
300
PROFESSIONNELS

REPRÉSENTANT
80%
DE LA PROFESSION

ORGANISÉ EN
14
CHAMBRES RÉGIONALES



CONTACT



UNAM

Union Nationale des Aménageurs

5 rue de Vienne • 75008 Paris

T. 01 44 20 09 10

contact@unam-territoires.fr

unam-territoires.fr